

ABONNEMENT.

SAUMUR: Un an... 30 fr. Six mois... 18. Trois mois... 9. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR: Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 90 c. Réclames... 75. Faits divers... 75.

RESERVES SONT FAITES du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS: A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 DÉCEMBRE

Demain vendredi 25 décembre, jour de Noël, l'Écho Saumurois ne paraîtra pas.

A LA CHAMBRE

Les crédits du Tonkin

La discussion est reprise. M. Brisson a ouvert le feu dans la bataille de ce jour qu'il espère, dit-on, être la bataille décisive. Suivant les officieux, son siège serait fait. Il serait assuré d'une majorité de vingt voix. C'est peu, mais il s'en contente. Au besoin il demanderait qu'on tint une séance de nuit pour ne pas laisser refroidir le zèle des derniers ramenés ou rachetés, comme on voudra. Mais le sentiment général, en ce moment du moins, était que le vote ne pourrait être émis qu'à la fin de la journée de jeudi.

Le président du conseil n'a pas été heureux dans l'exposé de la politique gouvernementale.

Dès le début de son discours — suivi feuillet par feuillet, se dégage l'impression pénible que produit une leçon mal récitée — le ton pleurard de l'orateur, sa voix sourde, son débit monotone, ses considérations décousues — pot-pourri d'arguments qui ont traîné durant plusieurs semaines dans la presse opportuniste — enlèvent tout intérêt. Ce n'est pas un discours, c'est une lecture à laquelle le pédantisme de M. Brisson ne donne ni autorité ni prestige.

C'est sur le terrain du patrimoine national, de l'honneur national que le président du conseil a affecté de se placer.

D'après lui, le gouvernement qui n'a aucune responsabilité du passé, ne poursuit qu'un but, celui de maintenir intact le patrimoine national; or, le Tonkin comme l'Annam font aujourd'hui partie intégrante de nos possessions, en vertu de traités qui nous lient et que nous ne pouvons déchirer sans compromettre notre crédit aux yeux

des nations étrangères et sans nuire à nos intérêts commerciaux.

Cette thèse, longuement développée par le ministre de la justice, n'a pas obtenu un grand succès. Une minorité — les centres — a applaudi sans enthousiasme. Cette thèse est, en effet, à côté de la question; car il ne s'agit pas de porter atteinte au patrimoine de la France, de déchirer arbitrairement aucun traité; la question est de savoir si la France a intérêt ou non à poursuivre l'occupation, à main armée, du Tonkin, et s'il n'est pas possible de réviser diplomatiquement, en un sens plus favorable à ses intérêts généraux et supérieurs, les traités récemment conclus. Quand on a fait une faute, il n'y a aucun déshonneur à la réparer. Aussi M. Brisson n'a porté la conviction dans aucun esprit, et, à part les ministériels qui ont applaudi le président à sa descente de la tribune, son discours n'a obtenu qu'un accueil glacial.

Pendant la suspension de séance qui a suivi le discours du président du conseil, les droites ont adopté définitivement le texte de la déclaration qui sera lue à la tribune. Cette déclaration, rédigée par une commission, sur les bases fournies par l'honorable M. Piou, expose que la droite repousse la demande de crédits. Toutefois, afin de donner au gouvernement le temps de fournir un projet défini, précis, pour la liquidation des aventures coloniales, la droite votera les crédits restreints de la commission, sans accepter aucune solidarité avec la politique de la République.

Au départ du courrier, on pensait que la discussion se terminerait au soir et que le cabinet l'emporterait avec une très-faible majorité.

Chronique générale

LA RETRAITE DE M. BRISSON

Nous lisons dans le National:

« Que le cabinet l'emporte ou non dans le vote sur les crédits, on prête à M. H. Brisson l'intention de se retirer.

Dans le cas où le président du conseil démissionnerait après la victoire, ce serait M. de Freycinet qui présiderait le cabinet. Ce bruit n'est probablement qu'un racontar, mais nous croyons cependant devoir le mentionner.

Nous tenons de bonne source que M. Andrieux est résolu à prendre la parole, après le discours du président du conseil, dans le seul but de contraindre M. Jules Ferry à monter à la tribune. M. Andrieux prétend avoir des arguments péremptoires pour parvenir à forcer la main à l'ancien président du conseil.

On connaît le monsieur qui emprunte à ses domestiques. Voici un gouvernement qui demande crédit à ses fonctionnaires.

On nous apprend que les gratifications accordées habituellement le 31 décembre seront ajournées à la seconde quinzaine de janvier.

La raison de ce retard, on le devine aisément. La caisse du budget est à sec; il faut donc attendre la mise en exercice du budget de 1886. De là la nécessité d'un crédit de quinze jours. Les fonctionnaires attendront.

Le Télégraphe dit qu'il est question d'un message que M. Grévy, réélu Président de la République, adresserait aux Chambres, afin de déterminer nettement les grandes lignes de la politique républicaine qu'il compte suivre, dans la limite de ses attributions constitutionnelles.

Il est vrai, comme plusieurs journaux l'ont annoncé, que le lieutenant-colonel Herbingier avait obtenu un congé de six mois. Mais le colonel vient de recevoir l'ordre de rejoindre son régiment à Cherbourg et ne devra profiter de son congé que lorsque le ministre de la guerre, aujourd'hui probablement, aura donné à la tribune des

explications sur l'affaire de Lang-Son. Cet ordre subit a été, dit-on, motivé par la crainte que l'éloignement du colonel des corps actifs, dans les circonstances présentes, ne soit interprété par quelques-uns comme une marque de mauvais vouloir et de défiance du ministère vis-à-vis de cet officier supérieur.

ELECTIONS DE TARN-ET-GARONNE.

C'est scandaleux! Malgré tous les calculs à la Robert-Macaire, il a fallu accepter la brutale éloquence des chiffres de Tarn-et-Garonne.

Une dépêche nous apprend que les quatre députés invalidés de ce département sont réélus.

Ce soufflet aura d'autant plus de retentissement que la République a tout mis en œuvre, pression et déloyauté, pour l'éviter, et cette ère de gifles n'est pas près d'être close.

Le Journal du Loiret, qui a des attaches dans les hautes régions, annonce qu'on veut, dans un groupe du Sénat, poser la candidature de M. Léon Say pour la présidence de la République.

MISE EN ACCUSATION.

MM. Basly, Camélinat, Laguerre, Hude, Antide, Boyer, Michelin déposeront, après le vote des crédits, une demande de mise en accusation contre tous les ministères « qui ont conduit l'opération du Tonkin depuis l'origine jusqu'à ce jour. »

Lundi, le ministre de l'intérieur a mis ses menaces à exécution. Les vingt-six religieuses de Sainte-Marie, qui desservaient l'hôpital Cochin, à Paris, ont quitté l'établissement, où plusieurs servaient depuis trente ou quarante ans.

Un vol. Oui, un vol, nous maintenons le mot; un vol officiel, gouvernemental.

33 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COMPAGNON INVISIBLE

Par Annie SÉGALAS

XVIII

SUR LE TERRAIN

On était sur le terrain.

Les deux adversaires venaient d'être placés eu face l'un de l'autre, et les deux officiers, tirant leurs épées, puisqu'on n'avait pas eu le temps de se procurer des armes, venaient de les leur mettre entre les mains.

Il ne manquait dans ce duel improvisé que les deux médecins de rigueur pour panser les blessures à venir, car le drame du duel, qui peut leur amener de bonnes recettes, est évidemment pour les médecins une représentation à bénéfice.

Les deux officiers se placèrent du côté de James, dont ils étaient les témoins, tandis que Félicien et le petit vicomte de Fleurval, se rangèrent du côté de Léopold.

Félicien, ouvrant de grands yeux effarés, regardait ce qui se passait. Jusque-là il ne connaissait le duel que de nom, et comme il le savait en vogue, il y applaudissait et le trouvait du meilleur monde;

mais il y a une distance infinie entre le mot et la chose. En voyant le duel devant lui, dans tout son réalisme, il en comprit la barbarie, et ce rôle de témoin, dont il était si fier un instant auparavant, lui parut inhumain et hors nature.

Lorsqu'un des témoins dit aux deux combattants: — Allez, messieurs!

Tous les sentiments d'humanité qu'il avait dans le cœur se révoltèrent à ces mots: « Allez, messieurs! » c'est-à-dire: allez au massacre, allez à la mort. Nous ne sommes là que pour vous regarder, sans vous déranger. Si l'un de vous est blessé, nous sommes encore là pour peser les gouttes de sang qui couleront de sa blessure, et si nous n'en trouvons pas une quantité suffisante, nous déclarerons qu'il y a lieu à continuer le combat.

James avait les traits contractés, les dents serrées, la physionomie dure et froide, l'émotion en dedans et ne se trahissant que par les regards de haine qu'il jetait sur son adversaire.

Léopold, au contraire, nature ardente et en dehors, avait les regards étincelants, les yeux, la tête et l'âme en feu. Il était brave jusqu'à l'audace; cependant, il avait l'horreur du duel, depuis son voyage à New-York, mais il avait bien fallu céder aux menaces de James, et l'empêcher à tout prix d'aller apprendre à sa femme bien-aimée le terrible secret qui devait la séparer de lui.

Aussitôt que l'un des témoins eut donné le signal

du combat, les deux adversaires se mirent en garde. Mais en se trouvant ainsi face à face avec cet homme qui ressemblait d'une manière si frappante à celui qu'il avait tué trois ans auparavant, Léopold fut pris d'une sorte de vertige. Il crut voir recommencer la scène sanglante de son premier duel. Ce spectre, dont l'image ne le quittait pas depuis plus de trois ans, et qui s'était blotti dans le fond de son âme, semblait tout à coup en sortir pour se dresser devant lui et lui dire:

— Misérable!... ce n'est pas assez d'un meurtre, tu veux donc tuer les deux frères?

Alors éperdu, les yeux égarés, immolant un amour-propre aussi sanguinaire que mesquin, et n'écoulant que sa conscience, il jeta tout à coup son épée et s'écria:

— Non!... Non!... Je ne me battrais pas; je ne serai pas coupable de deux meurtres.

On devine le coup de théâtre que causèrent ces paroles. James était comme pétrifié; les témoins poussaient des exclamations de surprise et presque d'indignation; mais Léopold, promenant fièrement ses regards de l'un à l'autre, leur dit d'un ton ferme:

— Voilà qui dérange toutes vos idées, n'est-ce pas, messieurs? C'est là un scandale de conscience et d'humanité que je vous donne, mais soyez bien certains que la peur n'y est pour rien. J'ai du courage, entendez-vous?

« Mais j'ai eu le malheur de tuer un homme en duel, je n'en veux pas tuer un second. Tout à l'heure, dit-il à l'un des deux officiers, témoins de James, j'ai entendu mon adversaire vous dire:

« — Maudites soient les circonstances qui nous ont empêchés de choisir le pistolet; je ne suis pas fort à l'épée. Est-ce vrai?

— Oui, c'est la vérité, dit l'officier.

— Eh bien! messieurs, continua Léopold, moi je suis aussi sûr de mon coup qu'il est possible de l'être, et je ne veux pas courir l'horrible chance de commettre un meurtre.

Son attitude fière et son langage ferme imposaient silence aux railleries, et l'officier s'écria:

— Oh! messieurs, je m'y connais: cet homme est brave. Nous devrions tous l'imiter et avoir le courage de garder notre sang pour les champs de bataille; Turanne a bien refusé un duel.

James, que la surprise avait comme paralysé et qui était resté immobile à sa place, retrouva enfin la parole et, se remettant en garde, prêt à croiser le fer, il cria à Léopold avec fureur:

— Allons, ramassez votre épée et défendez-vous!

Léopold resta à sa place en face de l'épée de son adversaire, se croisa les bras et répondit:

— Vous m'assommerez, mais je ne me battrais pas.

— Vous refusez de vous battre? dit James en grinçant des dents et en tenant toujours son épée.

Le ministre des postes et des télégraphes, sur le rapport et la demande du préfet de la Charente-Inférieure, vient de renvoyer M. Landreau, facteur rural à Marennes, accusé sans preuves de propagande politique. Ce malheureux, d'une honnêteté parfaite, travaillait depuis vingt ans dans l'administration des postes; il allait atteindre l'âge de sa retraite, lorsqu'il a été jeté brutalement sur le pavé. Landreau perd ainsi toutes les sommes qu'il avait versées à la Caisse des retraites.

Nous le répétons : c'est un vol, un vol officiel, un vol gouvernemental.

La commission du Tonkin, faisant fonction de commission du budget, a repoussé tous les crédits supplémentaires demandés par le ministre des finances pour 1886, à l'exception du crédit relatif à la commission de délimitation du Tonkin.

D'après le *Figaro*, le gouvernement français et le Saint-Siège seraient, assure-t-on, d'accord sur les candidats aux sièges épiscopaux vacants.

M. l'abbé Goutte-Soulard, curé de Vaise, du diocèse de Lyon, serait nommé archevêque d'Aix.

M. l'évêque d'Oran irait à Perpignan. M. le curé de la cathédrale d'Alger serait nommé évêque d'Oran.

M. Oury, évêque de la Guadeloupe, que la suppression de son traitement a empêché de se rendre dans son diocèse, occuperait l'évêché de Préjus.

M. Pagis, évêque de Tarentaise, serait transféré à l'évêché de Dijon; son successeur à Tarentaise serait M. l'abbé Suquet, curé de Sainte-Elisabeth, au diocèse de Paris.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 décembre.

Le marché attend, pour prendre une détermination, la fin de la discussion sur les crédits du Tonkin, mais il est déjà favorablement impressionné par le traité de Madagascar et par la conclusion de l'armistice entre les Serbes et les Bulgares.

Le 3 0/0 est à 80.10, l'amortissable à 82.70, le 4 1/2 0/0 nouveau à 109.20.

Le Crédit Foncier est ferme à 1,340 fr. Les achats de l'épargne se portent, comme toujours, sur les obligations à lots : celles des emprunts 1880 et 1885 n'étant libérées, les premières que de 135 francs et les secondes de 90 fr., constituent de véritables livrets de la Caisse d'épargne, avec 3 0/0 d'intérêt et la chance de six tirages par an.

La Banque d'Escompte détache un coupon de 6.25 en janvier. L'avis de mise en paiement va provoquer des achats. On cote 448.75.

La Société Générale est à 447.50. Le Panama reste à 406.25. Les capitaux engagés dans cette aventure sont bien compromis : ce n'est pas une raison pour y laisser basarder 600 millions de plus.

Même étonné sur le Crédit Lyonnais qui ne parvient pas à triompher des défiances des capitaux.

Les actions des Compagnies de chemins de fer conservent une certaine activité. Le Nord est à 1,520 fr.

— Oui, je refuse, tuez-moi, vous dis-je, j'aime autant en finir avec ce remords qui me torture.

— Mais, s'écria James, écumant de colère, vous savez bien que je ne suis pas un assassin; vous faites là de l'héroïsme facile; c'est un moyen comme un autre de ne pas s'exposer aux chances d'un duel.

— Qu'osez-vous dire?

— Je dis que c'est une nouvelle forme de lâcheté!

— Moi, lâche! dit Léopold furieux et ne se connaissant plus.

— Oui, lâche, et mille fois lâche!

Léopold bondit sous l'insulte, ramassa son épée, se fendit et croisa le fer avec lui; la pointe de son épée était à quelques lignes de la poitrine de James: il allait le frapper à mort.

Mais, éperdu à la seule pensée de tuer un second adversaire, il arrêta brusquement l'impulsion donnée et abaissa son épée.

Mais par ce mouvement il s'était découvert, et le coup de parade et de riposte de James, qui n'eut pas le temps de s'arrêter, l'atteignit violemment à l'aisselle droite; il poussa un cri et tomba sur le terrain, qu'il rougit d'un flot de sang.

Son cri vibra dans le cœur de tous les témoins qui l'avaient vu abaisser son épée, au moment de frapper son adversaire, et ils s'empressèrent autour de lui, comme autour d'un héros et d'un martyr.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### LES CARTES DE VISITE.

Aux approches du premier de l'an, il n'est pas sans utilité de rappeler au public les conditions auxquelles les cartes de visite sont admises à circuler par la poste.

Sous enveloppes ouvertes, les cartes sont passibles, jusqu'au poids de 10 grammes, de la taxe de 5 c. Il peut être mis dans la même enveloppe deux ou trois cartes, selon le poids, portant le même nom ou des noms différents, sans augmentation de prix.

Les cartes mises sous bandes sont assujetties à une taxe de 4 c. au moins, et de 2 c. pour un poids de dix grammes. Les bandes doivent être mobiles et ne pas dépasser en largeur le tiers de la carte. L'adresse du destinataire doit toujours être inscrite sur la bande.

Rappelons également que les cartes de visite peuvent être écrites à la main, mais elles ne doivent contenir que les noms, prénoms, qualité et adresse de l'expéditeur. Toute autre mention manuscrite ou même imprimée constitue une contravention qui rend son auteur passible d'une amende de 450 à 400 fr.

### CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

#### Fêtes de la Noël et du Jour de l'An.

Billets d'aller et retour à prix réduits.

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des FÊTES DE LA NOËL et du JOUR DE L'AN, les Billets d'Aller et Retour délivrés aux conditions de son tarif spécial A n° 9 seront rendus valables, savoir :

Les Billets délivrés les Jeudi 24, Vendredi 25 et Samedi 26 Décembre courant, jusqu'au dernier train de la journée du Lundi 28 Décembre;

Ceux délivrés les Jeudi 31 Décembre courant, Vendredi 1<sup>er</sup> et Samedi 2 Janvier prochain, jusqu'au dernier train de la journée du Lundi 4 Janvier.

Les Billets d'aller et retour de ou pour Paris conserveront leur durée ordinaire de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

### LES PERMISSIONS DU JOUR DE L'AN.

Les permissions que les chefs de corps et de service ont été autorisés à accorder à l'occasion du jour de l'an, seront datées du jeudi 31 décembre et auront une durée de cinq jours pleins, y compris la journée du 5 janvier.

### LES MÉDAILLES DU TONKIN

La distribution si longtemps attendue des médailles du Tonkin subit un nouveau retard.

On avait annoncé que la première livraison, destinée aux troupes déjà rapatriées, serait faite avant la fin de décembre.

La précipitation du duel ayant empêché de prévenir des chirurgiens, les bandages manquaient.

On déchira les mouchoirs, on fit tout au monde pour arrêter le sang; mais la blessure était profonde, et l'on se disait en la regardant que ce n'était pas seulement le sang, mais que c'était la vie peut-être qui s'en allait par cette plaie ouverte.

Le blessé, qui endurait d'intolérables souffrances, s'affaiblissait de plus en plus, et, d'une voix étouffée, murmurait ces deux mots qui résumaient les deux croyances de sa vie :

— Mon Dieu!... ma pauvre amie!

Il fit un effort pour soulever sa tête, chercha des yeux son adversaire, tressaillit en l'apercevant et dit en le désignant du doigt :

— Lui!... lui!...

— Que voulez-vous? lui demanda-t-on.

— Lui parler.

On fit approcher James, qui, malgré sa nature impassible, ne put s'empêcher de frissonner à la vue du sang qu'il avait fait couler. Léopold éloigna tout le monde d'un geste, et dit à James d'une voix presque éteinte, mais avec cet accent solennel des dernières paroles :

— J'ai votre serment... Elle ne doit rien savoir...

Puisque la mort va nous séparer, vous pouvez me laisser son amour et ses larmes.

— Je vous le jure! répondit James.

(A suivre.)

Il paraît que rien ne sera donné avant deux mois encore.

660 demandes de décoration du Mérite agricole ont été demandées jusqu'à ce jour au ministère de l'Agriculture à l'occasion de la promotion annuelle du 1<sup>er</sup> janvier.

Une cinquantaine de décorations seulement seront accordées.

### ÉTAT-MAJOR DU 9<sup>e</sup> CORPS.

Par décision ministérielle du 24 décembre 1885, M. le général de brigade Zoegger, commandant l'artillerie du 16<sup>e</sup> corps d'armée, a été nommé au commandement de l'artillerie du 9<sup>e</sup> corps d'armée, à Poitiers, vacant par suite du passage de M. le général Logerot dans la section de réserve.

### L'« INDEPENDANT DE MAINE-ET-LOIRE »

On donne comme certaine, pour les premiers jours du mois de janvier, l'apparition à Angers d'un journal de combat, l'*Indépendant de Maine-et-Loire*, fondé par M. Joanne-Magdelaine, ancien directeur du *Patriote de l'Ouest*.

### UNE GRAVE IMPRUDENCE

On écrit de Sainte-Maure (Indre-et-Loire) :

« Vendredi soir, un jeune garçon de 18 ans, ouvrier chez M. Cognet, pâtissier à Sainte-Maure, étant dans les lieux d'aisances, s'avisait, pour faire disparaître une correspondance, de jeter toutes enflammées ses lettres dans la fosse, et, afin de les mieux voir se consumer, il s'appuya les deux mains sur le siège.

« Immédiatement se produisit une terrible explosion qui brûla horriblement la figure et les mains de l'imprudent.

« Les yeux, fort heureusement, n'ont point été atteints. »

### INCENDIES PAR MALVEILLANCE

On signale, dans l'arrondissement de Loches, deux incendies qui auraient été allumés par des saltimbanques de passage.

Nous ne saurions trop recommander une surveillance sérieuse de ces vagabonds qui sont le fléau de nos campagnes, malfaiteurs émérites, lorsqu'ils ne vont pas, comme on le voit, jusqu'à des crimes plus graves.

### PROCÉDÉ RÉPUBLICAIN.

Les journaux de Tours publient la lettre suivante sur la manière de faire de l'administration municipale de Châteaurenault.

Cet étrange procédé est tellement choquant que la *Touraine républicaine*, dont le titre annonce suffisamment la nuance, n'a pas cru devoir refuser ses colonnes à ses correspondants, contribuables de Châteaurenault.

Voici cette lettre :

« Châteaurenault, le 10 décembre 1885.

« On nous en apprend de belles; M. le maire de Châteaurenault pourrait peut-être nous éclairer.

« Est-il vrai que le 22 novembre dernier, pour l'adjudication des travaux de terrassement du champ de foire, l'un des entrepreneurs n'ayant pas signé sa soumission, qui par suite fut considérée comme nulle et non avenue par la commission municipale, M. le maire, passant outre, jugea à propos de faire recommencer l'opération d'adjudication, de sorte que celui qui devait, d'après la loi, être considéré comme adjudicataire, ayant cru de sa dignité de ne pas soumissionner à nouveau, fut évincé de par le bon plaisir du potentat qui nous gouverne?

« Il est vrai que Simon, c'est le nom de l'entrepreneur évincé, a le malheur de ne pas nager dans les eaux de M. le maire.

« Quoi qu'il en soit, M. le Préfet aurait approuvé la deuxième adjudication. Est-ce encore vrai?

« Est-il vrai que M. le maire, qui a quelques amis, quoi qu'on en dise, favorise de sa haute protection surtout ceux du Conseil pour les travaux de la ville, de sorte que, si cela continue, nous aurons bientôt une armée d'entrepreneurs dans le Conseil; que la fonction de conseiller municipal deviendra une sinécure qui permettra aux conseillers de faire tous les travaux de la ville par eux-mêmes, pas sans bénéfices, probablement?

« Ainsi les travaux que M. le maire aura

le droit de faire exécuter par voie d'économie, conformément au décret du 17 juillet 1808 et à la circulaire du ministre de l'intérieur du 9 juin 1838, le seront exclusivement par les membres du Conseil préféré de M. le maire, ou par son premier adjoint... Pourquoi pas par le maire lui-même?

« Et si, par exemple, M. le maire était maçon et l'adjoint peintre, le maçon approuverait le mandat du peintre, et ce dernier celui du maçon... Tout se passerait en famille comme dans le meilleur des mondes... à moins qu'il n'y ait de la brouille dans le ménage.

« M. le maire serait bien aimable de nous renseigner, nous qui ignorons la loi, bien qu'il soit de règle que nul n'est censé l'ignorer... mais il nous est permis de supposer que M. le maire n'est pas dans le même cas.

« Plusieurs contribuables. »

Que c'est bien républicain cette manière de gérer les deniers publics!

### LE YACHT DE M<sup>me</sup> PELOUZE.

On écrit de Toulon, 24 décembre :

« Un yacht de plaisance, appartenant à M<sup>me</sup> Pelouze, sœur de M. Wilson, est attendu dans notre port, se rendant aux régates de Cannes.

« Ce vapeur, la *Mouette*, qui mesure vingt mètres de long sur trois mètres de large, d'un tirant d'eau de un mètre quarante-cinq centimètres, est parti du château de Chebonceaux, après avoir remonté le Cher, la Loire, les canaux d'Orléans et du Centre; il est arrivé, avant-hier, à Châlons-sur-Saône. Il descendra ensuite la Saône, le Rhône, pour atteindre par mer le lieu de sa destination.

« Ce voyage de 4,500 kilomètres environ dans l'intérieur de la France, n'avait pas encore été entrepris par un yacht de ce tonnage. »

Un accident singulier, qui a eu les suites les plus fâcheuses, est arrivé dernièrement au village de Visoir, commune de Trélezé.

Une petite fille de 28 mois a pris un pois qu'elle a mis dans sa bouche, et qui a pénétré dans les voies respiratoires, au lieu de suivre les voies digestives. Immédiatement elle est tombée à demi-étouffée sur le sol.

On est immédiatement allé chercher un médecin, mais celui-ci n'est arrivé qu'au bout de deux heures.

L'enfant avait succombé.

### UN MORT DÉLÉGUÉ.

On lit dans le *Journal de Rennes* :

« Dans une commune que nous pourrions citer, et où l'on compte au plus un seul républicain, le préfet Brancion, toujours malin, a nommé pour délégué de l'administration à la révision des listes électorales un homme mort depuis plus de deux ans.

« En son vivant, ce délégué posthume était adjoint de la commune. Il n'a pas été réélu en 1884 parce qu'il était décédé en 1883.

« Le préfet Brancion, de plus en plus malin, s'est dit : Cet adjoint non réélu est évidemment le républicain de C..., nommons-le vite délégué. Aussitôt il a pris son arrêté, l'a adressé au maire en le chargeant de le faire parvenir à l'intéressé.

« C'est le maire qui est embarrassé; il n'a pas envie de partir pour l'autre monde pour faire la commission du préfet. Va-t-on le suspendre pour cela? Ce serait bien possible. »

### LE CHATTERTON DE M. JULES BORDIER.

Les journaux de Nantes font le plus grand éloge de l'audition, donnée à Nantes, du poème symphonique *Chatterton*, l'œuvre de M. Jules Bordier, le vaillant organisateur des Concerts populaires d'Angers.

Ils adressent également beaucoup d'éloges à M. le comte de Romain qui prend une part si active au succès de l'Association artistique. Ils expriment le vœu de voir l'orchestre d'Angers se joindre à celui de Nantes pour un grand festival.

L'*Espérance du Peuple* s'exprime en ces termes :

«... La partie du concert la moins maltraitée a été le *Chatterton*, que M. J. Bordier était venu diriger en personne et qui a été

pour le jeune compositeur l'occasion d'un très-grand et très-légitime succès.

M. J. Bordier a fait entendre cinq morceaux de son *Chatterton*, qui, sans doute, est une œuvre plus complète et, de ces cinq morceaux tous fort intéressants, nous signalerons plus particulièrement le n° 2, une *Chassé* très-originale, et le n° 5, une *Marche funèbre* d'un remarquable caractère. Alors même que la musique de M. J. Bordier n'aurait pas une aussi grande valeur, le succès du Président de l'Association artistique d'Angers n'en était pas moins certain; tous ceux qui s'intéressent à l'art musical ne peuvent oublier, en effet, que c'est grâce à M. J. Bordier, à son énergique volonté, que depuis huit ans les Concerts d'Angers sont placés au premier rang, et ils étaient heureux de saisir l'occasion offerte d'applaudir ce musicien convaincu qui a rendu tant de services à tous les compositeurs français. Le Président de l'Association artistique d'Angers possède déjà un bagage musical des plus complets, mais nous croyons savoir, en outre, qu'avant peu, il aura une œuvre jouée à l'Opéra-Comique de Paris, en passant peut-être, comme tant d'autres, par le théâtre de la Monnaie à Bruxelles....

» LAMY. »

### Association artistique d'Angers

Vendredi 25 Décembre, à 1 heure 1/2

A L'OCCASION DES FÊTES DE NOËL

#### GRAND CONCERT SPIRITUEL

Offert gracieusement aux Abonnés

AVEC LE CONCOURS DE

M. NEVEU

Basse du Grand-Théâtre d'Angers

#### Programme.

I *Angelus* (J. Massenet).

II *Méditation* sur le premier prélude de J.-S. Bach (Ch. Gounod), pour violon et orchestre. Violon-solo, M. Lyon.

III *Pro peccatis*, du *Stabat Mater* (Rossini), chanté par M. Neveu. Première audition.

IV *Prélude de Parsifal* (R. Wagner).

V *Noël* (A. Adam), chanté par M. Neveu.

VI *Marche religieuse* (Ch. Gounod). Harpe, M. Navone.

#### LES VINS DE GRANDS CRUS.

Les prix que peuvent atteindre les vins de grands crus.

Dans la liste des prix que nous avons sous les yeux, nous voyons que du Château-Lafitte de 1864 fut vendu à raison de 48 francs la bouteille; de 1868, à raison de 54 francs; de 1874, à 61 francs; et enfin, 24 bouteilles de la fameuse année de 1841, dite année de la comète, atteignirent 424 francs chaque bouteille, soit 21 bouteilles: 2,544 francs.

Ajoutons que les vins en fût de 1868 se vendaient à raison de 42,000 francs le tonneau, autrement dit: 3,000 francs la barrique.

La Maison Georges Douesnel, EPICERIE CENTRALE, à l'occasion des fêtes du Jour de l'An, vient de mettre en vente un assortiment

considérable de Pralines de toutes sortes, Fondants simples, décorés et fourrés, Chocolats crémes, Pralines, Nougats et Pistaches, etc., ainsi que des Liqueurs de toutes marques, — Vins fins français et étrangers, Spiritueux et Liqueurs, le tout aux prix les plus réduits.

### LIBRAIRIE

La librairie Hachette poursuit la publication des magnifiques œuvres illustrées qui ont si profondément contribué à répandre partout le goût des livres et de la lecture.

En tête de son catalogue des nouvelles publications illustrées pour les Etrennes de 1886, nous trouvons la continuation d'une œuvre magistrale, nous voulons parler de l'édition de grand luxe de l'Ancien et Nouveau Testament, illustré par Bida; nous avons cette année le *Cantique des Cantiques* (4). Le texte, traduit par M. Renan, a conservé le charme poétique pénétrant de l'original. Nous n'avons plus à faire l'éloge de l'admirable talent de Bida. Disons seulement que pour illustrer le *Cantique des Cantiques*, ce chant d'amour idéal, le talent de l'artiste a pris la forme la plus charmante, la plus exquise qu'il ait jamais atteinte.

Puis vient une autre œuvre de grand luxe réservée à une élite d'amateurs privilégiés, le *Sixième récit des temps mérovingiens* (2), d'Augustin Thierry; c'est un merveilleux fascicule de onze feuilles grand in-folio, avec six grands dessins dus à Jean-Paul Laurens, reproduits, avec une étonnante exactitude, par le procédé héliographique de MM. Goupil et C<sup>o</sup>.

Voici maintenant le volume annuel de publications bien connues, qui font, on peut bien le dire, honneur à la librairie française: d'abord le cinquième et dernier volume du *Monde Physique* (3), de M. Amédée Guillemin, cette belle œuvre de vulgarisation scientifique, aujourd'hui complète; puis la quatrième et dernière série des *Chroniqueurs de l'Histoire de France* (4), allant de Monstrelet à Commynes, et dont le texte a été si délicatement abrégé, coordonné et traduit par M<sup>me</sup> de Witt, née Guizot; enfin le onzième volume de la *Nouvelle Géographie universelle* (5), où M. Elisée Reclus décrit la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc; ainsi composé, ce volume emprunte à des événements récents un intérêt des plus puissants pour un public français.

Digne émule de son frère, le savant géographe, M. Onésime Reclus nous donne cette année un magnifique ouvrage, *La Terre à vol d'oiseau* (6), destiné à devenir promptement populaire. A un texte plein de clarté et de précision se joignent 500 gravures vraiment merveilleuses. Il est impossible de pouvoir jamais faire mieux, et il faut avoir les ressources accumulées de cette grande maison de librairie pour pouvoir donner à

- (1) Un vol. in-folio, 100 fr.
- (2) Un fascicule in-folio, tiré à 200 exemplaires numérotés, à 75 fr., 80 fr. et 100 fr. l'exemplaire.
- (3) Un vol. in-8°, br. 30 fr.
- (4) Un vol. in-8°, br. 32 fr.; relié, 40 fr.
- (5) Un vol. in-8°, br. 30 fr.; relié, 37 fr.
- (6) Un vol. in-8°, br. 20 fr.; relié, 25 fr.

si bon compte un ouvrage aussi splendidement illustré.

Voici maintenant une très-belle édition illustrée de l'un des meilleurs romans du meilleur romancier qu'ait jamais eu l'Angleterre: *David Copperfield* (7), de Charles Dickens. Très-populaires, de l'autre côté du détroit, les œuvres de Dickens méritaient de le devenir également chez nous.

Deux nouveaux volumes de voyages illustrés sont venus, cette année, prendre place dans les rayons déjà si garnis de la librairie Hachette: *Le Canal de Panama* (8), de M. L. N. B. Wyse, le promoteur de la grande entreprise que poursuit le percement d'isthmes, M. de Lesseps, et les *Souvenirs de notre Tour du Monde* (9), de M. Hugues Krafft, un voyageur-amateur dont le carnet de voyage pétille d'observations fines et d'anecdotes spirituellement racontées.

Puisque nous parlons d'esprit, n'oublions pas les *Contes et apologues* (10), de M. Léon Riffard, un livre de vraie littérature, un régal pour les bibliophiles.

Nous ne pouvons, malheureusement, signaler que par des titres l'année écoulée des journaux illustrés: la vingt-sixième année du *Tour du Monde* (11), avec 500 gravures et 25 cartes ou plans; la treizième année du *Journal de la Jeunesse* (12), pour les jeunes gens et les jeunes filles de dix à quinze ans; la quatrième année de *Mon Journal* (13), pour ceux de dix à cinq ans.

Nous arrivons enfin aux livres qui s'adressent spécialement à l'enfance et à l'adolescence, et nous y trouvons des séries entières de livres nouveaux: *Pour les Enfants sages* (14), un de ces charmants albums de Kate Greenaway, dont la douce naïveté a eu si grand succès; *Hervé Plémur* (15), par M<sup>me</sup> Colomb; *Gilda l'intraitable*, par M<sup>lle</sup> Zénaïde Fleuriot; *Histoire d'un Berrichon*, par J. Girardin; *Notre-Dame-Guesclin*, par M<sup>me</sup> de Witt et les *Maisons des Bêtes*, par M<sup>me</sup> Gustave Demoulin. On peut choisir entre quatre volumes récents de la *Bibliothèque des Merveilles*, cinq de la *Bibliothèque rose*, quatre de la *Bibliothèque des Petits Enfants*. Aux bêtes, les éclatantes chromotypographies des cent albums du *Magasin des Petits Enfants*; à ceux de tout âge, les diverses séries de la *Bibliothèque des Ecoles et des Familles*, qui a réalisé le véritable type du livre de récréation ou de récompense pour les enfants des classes populaires, depuis 5 fr. jusqu'à 45 centimes; 45 centimes, les étrennes du pauvre petit de la mansarde ou de la chaumière.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

- (7) Un vol. in-8°, br. 6 fr. 50, cart., 8 fr.
- (8) Un vol. in-8°, br. 20 fr.; cart., 25 fr.
- (9) Un vol. in-8°, br. 15 fr.; cart., 22 fr.
- (10) Un vol. in-8°, br. 12 fr.; cart., 15 fr.
- (11) Deux vol. in-4°, br., 25 fr.
- (12) Deux vol. in-8°, br., 30 fr.
- (13) Un vol. in-8°, cart., 2 fr. 50.
- (14) Un vol. in-8°, cart., 8 fr.
- (15) Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse, chaque volume br., 5 fr.

### Théâtre de Saumur

#### TOURNÉE ARTISTIQUE

MAURICE, directeur. — ANDRÉU, administrateur.

Vendredi 25 décembre 1885,

**Patrie et Liberté, ou les Étapes de Marceau**, pièce nationale à grand spectacle en 5 actes, et 7 tableaux, par Simon Maurice.

### Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 28 décembre 1885,

1<sup>re</sup> représentation de

## CHERCHEZ LA FEMME

Comédie en 3 actes, par MM. E. de Najac et A. Hennequin, Représentée pour la 1<sup>re</sup> fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 25 septembre 1885.

Le spectacle commencera par:

## LES OUVRIERS

Pièce en 1 acte, de M. Eugène Manuel.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Judi 24 décembre

*Les Petits-Neveux de mon Oncle*, comédie en 1 acte.

**CHERCHEZ LA FEMME**, comédie nouvelle en 3 actes.

Vendredi 25 décembre

**CHARLES VI**, grand opéra en 5 actes et 7 tableaux.

Samedi 26 décembre

**FAUST**, opéra en 5 actes et 7 tableaux.

Dimanche 27 décembre

**MANON**, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux.

#### Cirque-Théâtre d'Angers.

Vendredi 25 décembre

**LE BOSSU**, drame en 10 actes, de Paul Féval.

Dimanche 27 décembre

**LA PIEUVRE**, drame nouveau en 6 actes.

### BOURSE DE PARIS

DU 23 DÉCEMBRE 1885.

Rente 3 0/0 . . . . .	80 15
Rente 3 0/0 amortissable . . . . .	82 70
Rente 4 1/2 . . . . .	105 75
Rente 4 1/2 (nouvelle) . . . . .	109 20
Obligations du Trésor. . . . .	512 25

**LES PERSONNES AFFAIBLIES par un appauvrissement du sang, auxquelles leur médecin conseille l'emploi du FER, supporteront sans fatigue les gouttes concentrées de FER BRAVAIS, de préférence aux autres préparations ferrugineuses.**

Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

## INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS  
Le seul guérissant, sans lui rien ajouter, les eczémas anciens ou récents.  
Application facile par le mandat-poste. — Prix: 5 fr. le Flacon.  
J. FERRE, Ph<sup>o</sup>, 102, rue Richelieu, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE VILLAGE DÉSERTE

Conte de Noël.

(Suite et fin)

— Oh! pas toujours, tu dis. Eh bien, toi qui attrapes tes quinze ans, conte-moi combien tu en as vu revenir d'enrichis et d'heureux de tes aînés qui sont partis gais et joyeux, faisant de beaux rêves. Est-ce Babolein qui est aujourd'hui un manœuvre, balais les routes; le fils Lacroix qui conduit les voitures quand son père avait les messageries à lui; les quatre enfants de la mère Janselme dont deux sont partis on ne sait où, et les deux autres morts à l'hôpital. Je ne parle pas de la fille de notre adjoint qui est devenue une vilaine femme, ni du neveu au père François qui s'est expatrié et n'a plus donné de ses nouvelles. Non, mais de tous ceux qui ont quitté le pays depuis vingt ans, combien en est-il seulement revenu? Heureux à Paris, ne le croyez pas; Letourneur peut-être, parce qu'il a fait vendre le bien de son grand-oncle et qu'il se gobege l'abbas avec l'argent, mais il n'y en aura pas pour longtemps. Et Robert, qu'est-ce que vous en dites? Encore un à la mer, celui-là. Et ce pauvre père Cadet, le métayer de Néville, qui a eu neuf enfants et qui est mort sans un seul auprès de lui pour lui fermer les yeux?

— Voulez-vous que je vous dise, vous êtes tous de méchants enfants. Au village on peut vivre et

être heureux, cela vaut encore mieux que de s'enrichir. Puis, qui sait, on s'enrichit tout de même ici; comment ai-je fait, moi, et Briez et Carron et tant d'autres? Partout on mange du pain quand on travaille, soit; mais à Paris il est dur et au village on le pétrir soi-même et on le cuit comme on l'aime.

Il s'arrêta et se mit à rire.

— Oh! en voilà assez, dit-il, c'est ce soir grande fête et l'heure de réveillonner et non pas celle de vous ennuyer de ma morale. Du reste, vous m'avez compris: à bon entendeur, salut.

Et il versa le cidre mousseux à pleins verres, un fameux cidre qui fit sauter les bouchons et pétilla comme du champagne.

Mais ce fut plus fort que lui, une pensée sombre l'agitait.

— Qu'a donc Jean Laffers, ce soir, il n'est pas comme d'habitude? fit observer à son voisin un brave homme qui, malgré ses cheveux blancs, prenait sa part de la fête.

— Il pense à son fils, lui répondit celui-ci d'âge aussi respectable.

— Son fils?

— Oui, tu ne sais pas, Laffers a eu sept enfants.

— Je sais cela, mais tous morts.

— A peu près, et tous ayant quitté le village et couru le monde de bonne heure.

— C'est pourquoi il en veut tant aux gens de Paris.

— Il y a de quoi. L'aîné seul paraissait réussir, mais en un jour il a perdu toutes ses économies et s'est suicidé de désespoir. Le malheureux jouait à

la Bourse. Les autres sont restés besoigneux; l'un a tourné de travers, l'autre a fait de mauvaises affaires. Ses deux filles étaient bonnes et douces, l'aînée a été mal mariée et la famille déjà nombreuse s'est éteinte dans la misère; la plus jeune, tuée de fatigue, est morte en service.

— Mais tu dis: son fils.

— Oui, il lui en reste un. Celui-là, il l'avait perdu de vue et il avait beau écrire, demander de ses nouvelles, il n'en recevait plus. Jean Laffers se décida à venir à Paris et à le chercher. Un si brave enfant, intelligent, travailleur, mais la tête perdue, paraît-il, bourrelée d'un tas de choses saugrenues, enfin il le retrouva, mais savez-vous où il était? dans une maison de santé, chez les fous.

— Le pauvre homme!

— Vous pensez s'il aime cette grande capitale, comme on dit, et s'il n'a pas quelque raison de se plaindre de cette tendance qu'ont nos enfants à nous quitter et à désertier le village.

— Je le crois bien, et où est-il à présent?

— De l'autre côté de Saint-Valery.

— Et Laffers va le voir?

— Tous les dimanches.

— C'est donc cela...

— Justement, mais il ne se doute pas de ce qui l'attend ce soir, car je suis le seul dans la confidence et c'est Zingot qui a fait le coup.

Le voisin eut bien voulu une explication, mais à cet instant il y eut un brouhaha et tout le monde se leva. C'était le tintement sourd de la cloche de la petite église de Menneville qui se faisait entendre.

— Mes enfants, dit Laffers, cette nuit un Sauveteur nous est né, allons lui souhaiter la bienve-

due.

La pluie s'était apaisée, il faisait un temps doux et calme, on se serait cru en septembre. Une belle nuit d'automne dans une prairie d'un vert resté tendre en dépit du premier frisson d'hiver et s'étendant à perte de vue, égayée par les pommiers nouveaux, courts et ramassés. Un effet de lune éclaira le paysage, fouillant dans les nids de verdure jaunie où les églantiers grimpaient contre les toits de chaume.

Tout le village était dehors, et les femmes, les vieilles en bonnet de coton blanc, les jeunes en cornettes coquettes, se pressaient à la porte de l'église dent, celle fois, la cloche, lancée à toute volée, remplissait la route allongée et les vergers humides de son carillon joyeux.

Jean Laffers était à son banc à l'église, près de la chaire, et tout d'un coup faillit se trouver mal. André, son André, le fou de Saint-Valery, était à deux pas de lui, calme, tranquille, presque souriant au bras d'un vieux pays, le père Lajoie.

Mais celui-ci, venant à lui, lui glissa dans l'oreille:

— Ne bouge pas, Jean, il ne faut pas qu'il te voie. Il va mieux, il est bien, presque guéri, mais le médecin qui me l'a confié, s'il recommande l'air natal, défend les grandes émotions. Demain, au jour, je te l'amènerai, c'est convenu, et je crois que tu pourras le garder sans danger.

— Oh! oui, grommela Jean Laffers, se rapprochant instinctivement de son fils et le couvrant avec un mélange d'angoisse et de joie, si un pareil bonheur m'était donné dans ma vieillesse, tous mes chagrins seraient oubliés!

EUGÈNE MORET.

GLACES

**DAVEAU, DOREUR**  
14, RUE DU PUISS-NEUF, 14  
**SAUMUR**

GRAVURES

VOIR LES PRIX AFFICHÉS

**BRONZES D'ART & D'AMEUBLEMENT**

TELS QUE :

Jardinières, Cache-pots, Flambeaux, Bougeoirs, Candélabres, Pendules, Plats décoratifs, etc.

**Garnitures de Foyer :** Chenets et Galeries de tous Styles, Pare-étincelles, etc.

**Garnitures de Bureau :** Encriers, Presse-papier, Coupe-papier, Plumiers, etc.

**Coffrets à Bijoux, à Mouchoirs, à Gants.**

**Articles pour Fumeurs :** Pots à tabac, Services complets, Cendriers, Porte-allumettes, etc.

Coupes, Buires, Statuettes, Bibelots spéciaux pour Étrennes.

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**LES BIENS**

Ci-après,

Appartenant aux époux BRETON-FRANÇOIS :

1<sup>o</sup> Une MAISON, sise à Varrains, rue des Roches-Neuves, avec dépendances ;

Et 2<sup>o</sup> 35 morceaux de terres, prés, bois et vignes, situés communes de Chacé, Souzay, Varrains, Dampierre, Saint-Cyr-en-Bourg, Artannes et Saumur.

Facilités de paiement.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchar, ou à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire. (929)

Etudes de M<sup>e</sup> MARCHAND, notaire, et de M<sup>e</sup> LARCHER DE COUPIGNY, commissaire-priseur à Angers.

**CHATRAU DU PETIT-FRÉMUREAU**

Quartier Saint-Laud, chemin de Frémur, près Angers, précédemment occupé par M. LESIRE-RICHARD.

**Vente publique**

Le Dimanche 20 Décembre 1885, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, rue Chaperonnière, Maison Lesire à Angers.

On vendra :

- Très-belle salle à manger Henri II, noyer ciré ;
- Petit salon richement meublé ;
- Splendide chambre, vieux bois, Louis XV ;
- Chambre Louis XIII, vieux bois ;
- Très-belle chambre Louis XVI, palissandre ;
- Autre chambre à coucher en palissandre, Louis XIV ;
- Meubles d'antichambre ;
- Billard et accessoires ; Coffre-fort ;
- Literie, tentures, tapis, glaces, etc. ;
- Batterie de cuisine ;
- Pompe à incendie ;
- Vins en bouteilles, fine champagne ;
- Installation de cave, etc., etc.

S'adresser : à M<sup>e</sup> MARCHAND, notaire à Angers ; à M<sup>e</sup> LARCHER DE COUPIGNY, commissaire-priseur à Angers ; à M. GUIMAL, administrateur-séquestre, demeurant à Angers, rue du Cornet, n<sup>o</sup> 26. (930)

**CIDRE MOUSSEUX** première qual., 20 fr., 230 litres.—MAUERT, à Nozay (Loire-Inférieure).

**CADEAU**

Offert par la Maison BONVALET-GAUTIER, rue Nationale, 26, Saumur.

**500 grammes SUCRE**

pour rien à toute personne qui fera un achat de 10 fr. en une seule fois et consistant en épicerie de toutes sortes (sucre excepté), Vins fins français et étrangers, Liqueurs, etc.

La Maison Bonvalet est connue pour vendre le meilleur marché de tout Saumur.

**NOEL & PREMIER DE L'AN**

L'Épicerie Parisienne

**MAISON F. TARODE**

Rue d'Orléans, 38, & rue Dacier, 38

Met en vente un grand choix d'Articles de Noël tels que : Arbres, Crèches, Sabots, Bûches, etc.

Bonbonnières, Coffrets, Nécessaires, Boîtes laques, Bois, et autres ARTICLES de fantaisie.

Vannerie, Faïence, Porcelaine, etc. Bonbons, Dragées, Pralines, Chocolats, Fondants unis et fourrés.

Marrons et Fruits glacés, Mandarines, etc.

Vins fins et Liqueurs, Vins de Bordeaux et Vins de Champagne, etc.

Tous ces Produits sont vendus en qualité supérieure et aux prix les plus réduits. (937)

3, Rue d'Orléans, 3

**OURTOULE**

Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage.

Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et faïence, chaudières, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte émaillée et émaillée, buanderies, etc., etc.

Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtissier.

Prix modérés.

**M. TORSEAU**, acquéreur de la pêche de l'étang de Cunault, a l'honneur de prévenir le public qu'il vendra sur place, le dimanche 3 janvier prochain, les produits de cette pêche.

Ce même jour, Assemblée sur les bords de l'étang. (916)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean ou Noël 1886

**UNE VASTE MAISON**

Place Saint-Pierre, n<sup>o</sup> 18,

Avec cour, servitudes et deux très-grandes caves à l'abri des inondations.

Ferait un très-beau magasin

Transformations au gré du preneur.

S'adresser à la Ville de Paris.

**A VENDRE**

**TRÈS-BEAU PLANT DE PEUPLIERS**

50 Centimes

S'adresser à M. GAGNEUX ou à M. LINNÉ, jardinier à Presle. (918)

**A VENDRE**

D'OCCASION,

**UN BON CABRIOLET**

Monté sur Bessieux à patente et Capote,

Avec Harnais presque neufs.

S'adresser à M. ORY, propriétaire à la Croix Verte, Saumur. (898)

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste **SIX francs** à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de **4 francs**.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

**FABRIQUE** de Treillages pour clôtures, échals en châtaigniers de toutes dimensions pour vignobles.

Treillages avec piquets, 0.75 le mètre sans piquets, 0.55

Echals de 1<sup>o</sup> 50... 48 fr. le mille

— 1<sup>o</sup> 60... 55 —

— 1<sup>o</sup> 80... 58 —

Les Echals sont aiguisés d'un bout.

S'adresser à M. JEUNETTE, quai de Limoges, 44.

VENTE EN GROS ET DÉTAIL.

**BALS DE SOCIÉTÉ** bals de noces, santes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les musiciens. (834)

**MAISON DE CONFIANCE**  
Rue Saint-Jean, 27 et 29

**L. ENAULT**

**BIJOUTERIE FANTAISIE OR & ARGENT**

Joaillerie, pièces compliquées pour Corbeilles de Mariages, Brillants solitaires et autres, montés sur Bracelets, Dormeuses, Bagues, Epingles de cravates, etc., etc.

Beau choix de petite Orfèvrerie Argent au premier titre, modèles nouveaux et variés.

Vaisselle d'Argent sur commande. Orfèvrerie Ruoltz sur métal blanc, de la maison Christofle et de divers autres fabricants.

**Horlogerie Suisse et Française, garantie**

(25 ANNÉES DE PRATIQUE)

Grand choix de Pendules de cheminée en bronze, marbre et marqueterie, Pendules de voyages, Pendules régulateurs quatre glaces.

Cartels, Buires, Flambeaux, Coupes, Porte-bouquets, Vases, Encriers, Sabliers, etc., etc.

**ÉTRENNES DE LA MAISON ENAULT**

15 0/0 de Remise au comptant sur tous les Articles en Ruoltz tarifés.

**Offres et Demandes**

Comptable demande travail chez lui ou petite comptabilité.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier, la femme comme cuisinière ou femme de chambre.

Ecrire à M. GRAVELLEAU, à Montilliers, canton de Vihiers. (909)

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité

Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

**M. HOULARD, FILS**

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n<sup>o</sup> 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

**A VENDRE**

OU A LOUER

Pour Noël 1886,

**Vaste Maison**

RUE SAINT-JEAN,

Occupée par M. Grellet, tapissier.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur. (472)

**Plus d'Intermédiaires**

Plusieurs groupes de Fabricants de Draps, de Velours et Fouritures servent à la Confection des Vêtements pour Hommes, ayant voulu de vendre directement au public, ont décidé d'envoyer gratis les Échantillons de leur Fabrication à toutes les personnes qui en font la demande. De ce rapport direct entre le Fabricant et le Consommateur résulte une réelle économie, conséquence inévitable de la suppression des intermédiaires onéreux qui augmentent d'une façon considérable le prix de vente. Les demandes d'échantillons doivent être adressées au seul représentant autorisé :

M. BEAUTIER, 10<sup>bis</sup>, r. de Brosse, PARIS.

**EAU MINÉRALE NATURELLE**

**VICHY**

Sources de l'État. Applications en médecine :

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la 1<sup>re</sup> concessionnaire :

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur le

CAPSOULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux

minérales, droguistes et pharmaciens.

Aadémie, Sang pauvre, Pâles

couleurs, Formation difficile,

Menstruation irrégulière,

Manque d'appétit.

LE FL. 3 f. 50

\* DRAGÉES TONI-FERRUGINEUSES \*

Aménorrhées, résolutions, ne contenant jamais

de ROUXEL, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe à AUXERRE

(Formule de M. HOULARD, Médecin des Hôpitaux de Paris)

Convalescences,

Digestions mauvaises,

Faiblesse par suite de

conches ou Fatigue de Lactation.

Dépôt à Saumur, ph<sup>o</sup> A. NORMANDINE,

11 et 13, rue Saint-Jean.

**SANS PALAIS** **DENTS** **NI CROCHETS**

**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.